



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'EMPLOI

DÉLÉGATION RÉGIONALE
AU TOURISME DE LA RÉUNION



INSEE
RÉUNION

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

6 000 emplois salariés liés

À La Réunion les secteurs liés au tourisme employaient environ 6 000 salariés en décembre 2005, soit 3 % de l'effectif salarié total. L'hôtellerie et la restauration génèrent la moitié de ces emplois, essentiellement localisés à l'Ouest. Les activités de loisir et les transports sont aussi étroitement liés au tourisme.

Au terme d'une nouvelle évaluation de l'emploi salarié directement lié au tourisme, un peu plus de 6 000 emplois ont été dénombrés en décembre 2005 à La Réunion. Cette évaluation tient compte des activités générées par les touristes venant de l'extérieur, mais aussi par les résidents réunionnais qui séjournent dans le département en dehors de leur environnement habituel. Avec 3,1 % de l'emploi salarié total, le tourisme est relativement moins important à La Réunion qu'au niveau national où il constitue en moyenne 4,3 % de l'emploi en 2003. La Réunion se situe ainsi après la région Centre (3,3 %) qui occupe le 18^e rang des régions métropolitaines ; la Corse est au 1^{er} rang avec 12 % des emplois.

À La Réunion, l'emploi touristique est peu affecté par les variations saisonnières, qui sont très fortes dans certaines régions métropolitaines, par exemple en Languedoc-Roussillon. Une des explications est qu'ici la moitié des touristes non résidents sont hébergés par des parents ou des amis et fréquentent donc peu les hôtels et restaurants. Les nuitées en hôtel sont un peu plus nombreuses durant les mois de mars-avril, juillet-août, octobre-novembre, mais cela se répercute peu sur l'emploi. Dans la restauration, les emplois augmentent un peu en juillet-août, un peu plus fortement en novembre-décembre.

Deux activités principales : l'hôtellerie et la restauration

Comme au niveau national, l'hôtellerie et la restauration sont les activités les plus importantes pour l'emploi touristique. Ces deux secteurs regroupent près de la moitié de l'emploi touristique réunionnais. L'hôtellerie est largement en tête, avec près de 1 900 salariés qui travaillent à 95 % dans des hôtels avec restaurants. Dans la restauration (traditionnelle ou rapide), un salarié sur cinq doit son emploi au tourisme, soit 1 130 emplois salariés.

L'ensemble de l'activité d'hébergement collectif occupe 2 140 personnes, soit un tiers de l'emploi salarié lié au tourisme. Cet ensemble comprend, outre les hôtels, les gîtes, les chambres d'hôte, les auberges de jeunesse, les campings, les villages de vacances, les résidences hôtelières et les meublés touristiques.

Les activités sportives et récréatives totalisent 660 emplois touristiques. Elles englobent, entre autres, les excursions de pêche en mer, les promenades en mer, l'équitation, l'infrastructure des plages, les ports de plaisance, les cercles de jeux, les casinos. S'y ajoutent 200 emplois dans les activités de loisir ou artistiques (discothèques, parcs, jardins, spectacle, culture...) et 260 emplois pour la gestion du patrimoine culturel et naturel. Les offices de tourisme, avec les agences de voyage réceptives, emploient 210 salariés. L'ensemble des activités sportives, récréatives et de loisir, spectacle et culture, totalise près de 1 300 salariés.

Les transports intérieurs, avec les taxis et les locations de courte durée d'automobiles, comp-

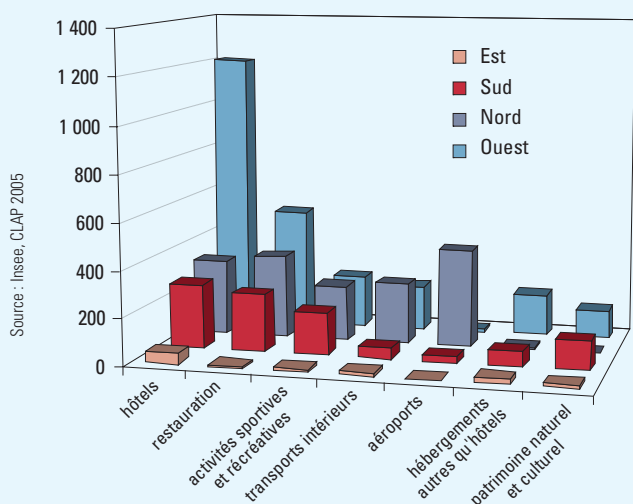
Répartition sectorielle de l'emploi salarié lié au tourisme en décembre 2005 à La Réunion

	%	effectif
Hôtels	30,7	1 860
Restauration traditionnelle ou rapide	18,6	1 128
Activités sportives et récréatives	10,8	657
Transports intérieurs et location de véhicule	8,6	519
Transports aériens et services aéroportuaires	7,6	461
Hébergements touristiques, sauf hôtels	4,6	281
Gestion du patrimoine culturel et naturel	4,3	262
Boulangerie, pâtisserie	4,1	250
Offices de tourisme	3,4	206
Supérettes, alimentation générale, y compris café, tabac	2,3	139
Loisirs (discothèques, parcs, jardins, ...)	2,3	138
Spectacle et culture	1,1	58
Autres activités	1,6	99
TOTAL	100	6 058

Source : Insee, CLAP 2005

au tourisme à la fin 2005

Principaux secteurs de l'emploi touristique selon la localisation



tent 520 emplois touristiques. Dans les transports aériens et les services aéroportuaires seulement 460 emplois sont directement liés au tourisme : en effet la moitié des passagers ne sont pas des touristes et certains emplois sont liés aux infrastructures et au fret aérien. Le secteur de la boulangerie, avec la pâtisserie et le commerce de pâtisserie-confiserie est concerné pour 250 emplois.

L'Ouest et le Nord, localisations privilégiées

Les régions Ouest et Nord concentrent les trois quarts des emplois touristiques. Les sites balnéaires de l'Ouest et la fonction de chef-lieu de Saint-Denis y contribuent fortement.

L'Ouest s'affirme comme le principal lieu de l'hébergement touristique : il compte 65 % des emplois de l'hôtellerie, y compris la restauration hôtelière, et réalise un pourcentage important dans les autres hébergements touristiques. Il mobilise 46 % des emplois de restauration liés au tourisme.

Le Nord offre principalement des services de transport aux touristes. Il concentre 92 % des emplois des transports aériens et la moitié des emplois nécessaires aux touristes en matière de transports intérieurs. Ce poste comprend la location de courte durée de véhicules automobiles et les taxis, notamment ceux qui desservent l'aéroport. La restauration y est aussi une activité importante qui emploie 360 salariés pour les touristes, soit un tiers de l'effectif régional.

Le Sud arrive au troisième rang, avec un positionnement différent. S'il est en retrait dans le domaine de l'hôtellerie il pèse

pour un quart des emplois régionaux dans les hébergements touristiques. Il joue également un rôle important dans les activités sportives et récréatives et dans les activités de loisir comme les discothèques, les grands manèges forains et les parcs d'attractions. Enfin, le Sud concentre la moitié des emplois des activités de gestion du patrimoine culturel et naturel.

Seulement 3 % des emplois salariés touristiques sont localisés dans l'Est. Ces emplois se situent principalement dans les activités d'hébergement et celles des offices de tourisme. Viennent ensuite la gestion du patrimoine culturel et naturel, et les activités sportives et récréatives.

Bruno **BALLY**, Nelly **ACTIF**,
Division Études, INSEE

Jean-Noël **ARNAUD**,
Délégation Régionale au Tourisme.

Déroulement de l'étude

L'étude a été menée en **partenariat avec la Délégation Régionale au Tourisme (DRT)**. Cette étude s'intéresse uniquement aux emplois salariés directement générés par la fréquentation touristique. De ce fait, sont exclus les emplois non salariés, mais aussi les emplois indirects ou induits (par exemple construction ou aménagement des hôtels). Afin de mesurer l'emploi salarié lié au tourisme, les établissements employeurs sont classés selon deux critères : intensité touristique de leur activité et niveau d'équipement de la commune dans laquelle ils sont implantés. Les établissements pris en compte pour La Réunion sont ceux qui figurent dans le dispositif "Connaissance locale de l'appareil productif" (CLAP). Il rassemble des données DADS, SIRENE, ... sur les établissements employeurs.

Les activités ont été réparties en cinq groupes en fonction de leur lien avec le tourisme : activités 100 % touristiques (par exemple

hôtellerie), fortement touristiques (par exemple restauration), moyennement touristiques, faiblement touristiques et non touristiques.

Les communes ont également été classées en fonction de leur niveau d'équipement lié au tourisme, à partir d'indicateurs comme l'emploi dans la restauration, la capacité en restaurants, en hôtels et autres hébergements touristiques, la présence de sites touristiques. On obtient ainsi trois types de communes : moyennement, bien ou très bien équipées pour le tourisme.

En fonction du type de commune et du groupe d'activité, c'est tout l'emploi salarié ou une partie de l'emploi salarié qui constitue l'emploi touristique. La méthode de calcul de la partie de l'emploi liée au tourisme a été affinée depuis l'étude précédente. Les résultats de ces deux études ne peuvent donc être comparés directement.